

DATE DE CONVOCATION

26/11/2018

DATE D’AFFICHAGE

04/12/2018

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **27**

Présents : **22**

Votants : **25**

L’an deux mil dix-huit, le trois du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Saint Michel Chef Chef, légalement convoqué, s’est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GEOFFROY Irène, Maire.

Présents : Mme GEOFFROY Irène, M. MOINET Alain, Mme MELLERIN Bernadette, M. CHARPENTIER Daniel, Mme LEROUX Fabienne, M. CASSIN Gérard, Mme LESCOP Corinne, Adjoint, M. MORICEAU Yvonnick, Mme HAMET Marie-Bernadette, M. GUIBERT Alain, Mme CAILLEUX Nelly, M. MASSON Laurent, M. MOREAU Emilien, Mme NOBLET Thérèse, M. FOREST Roland, Mme RIFFAUD Muriel, M. GUILLON Alain, Mme GAUTIER Evelyne, M. LIBEAU Christian, Mme GOBIN Eloïse, M. MEYER Jean-Claude, Mme COUILLEAU Françoise, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : M. GÉRARD Cédric à M. CHARPENTIER Daniel
Mme DOREL Laurence à Mme MELLERIN Bernadette
M. EVEILLARD Nicolas à Mme LESCOP Corinne

Absents : M. BOUCHET Franck, Mme QUILLIVIC Céline

Secrétaire de séance : M. MORICEAU Yvonnick

02 - OBJET : TARIFS DU PORT DE COMBERGE – ANNEE 2019

Vu la commission Affaires maritimes du 22 novembre 2018 ;

Vu le Conseil portuaire du 23 novembre 2018 ;

Il est proposé une augmentation de 2 % environ.

Définitions	
Saison	du 1er avril au 30 novembre
Haute-Saison	du 1er juillet au 31 août
Basse-Saison	du 1er avril au 30 juin et du 1er septembre au 30 novembre
Hors-Saison	du 1er décembre au 31 mars

1- Taxes pour un emplacement au mouillage

Longueur maxi hors tout (en m)	Tarifs forfaitaires					
	Saison	Haute-Saison	Basse-Saison	Trimestre basse saison	Hors Saison	Mois hors saison
10	1 387 €	1 038 €	692 €	347 €	370 €	123 €
8,99	1 127 €	844 €	563 €	280 €	301 €	101 €
7,99	916 €	773 €	459 €	228 €	241 €	82 €
6,99	742 €	627 €	371 €	184 €	184 €	61 €
5,99	587 €	441 €	294 €	147 €	147 €	49 €
4,99	449 €	334 €	223 €	112 €	119 €	38 €

Longueur maxi hors tout (en m)	Tarifs détaillés - Haute Saison			Tarifs détaillés - Basse Saison		
	Journée	Semaine	Mois	Journée	Semaine	Mois
10	75 €	229 €	692 €	41 €	114 €	229 €
8,99	62 €	187 €	561 €	34 €	94 €	187 €
7,99	51 €	153 €	458 €	29 €	74 €	153 €
6,99	43 €	122 €	370 €	24 €	61 €	122 €
5,99	35 €	98 €	293 €	21 €	50 €	98 €
4,99	28 €	72 €	223 €	13 €	28 €	72 €

2- Taxes pour un emplacement sur le terre-plein (proposé seulement en hors saison)

Longueur maxi hors tout (en m)	Tarifs forfaitaires Hors-Saison
	du 1er décembre au 31 mars
10	273 €
8,99	222 €
7,99	176 €
6,99	136 €
5,99	108 €
4,99	89 €

3- Tarif du service technique de l'autorité portuaire

Tarifs du service technique de l'autorité portuaire	
Forfait pour toute intervention (1ère heure incluse)	136 €
Coût supplémentaire par heure	43 €

4- Utilisation de la cale de mise à l'eau et de la grue (l'utilisation de la cale de mise à l'eau est gratuite pour les titulaires d'un emplacement au mouillage ou sur le terre plein)

	Usager du Port	Extérieur
Grutage	53 €	69 €
Carénage de mi-saison (juillet/août)	27 €	/
Grutage + carénage	53 €	96 €

Tarifs forfaitaires pour cale de mise à l'eau		
Année	Haute-Saison	Basse-Saison
136 €	97 €	82 €

Tarifs détaillés - Haute Saison pour cale de mise à l'eau			Tarifs détaillés - Basse et Hors saison pour cale de mise à l'eau		
Journée	Semaine	Mois	Journée	Semaine	Mois
17 €	39 €	71 €	13 €	28 €	49 €

Badge remis gratuitement à la signature du contrat	
Badge perdu, non rendu ou détérioré	50 €

Après délibération, le Conseil municipal est appelé à délibérer afin de fixer les tarifs du port pour l'année 2019.

Après délibération, le Conseil municipal est appelé à délibérer afin de fixer les tarifs du port précités.

Publication le : 04-12-2018



Le Maire,

S. Geoffroy

Irène GEOFFROY